

Ouverture de la période de souscription à l'augmentation de capital de 1,5 M€ ouverte à tous les investisseurs et destinée à l'acquisition de réserves d'Or physique

Rappel des modalités de souscription

- **Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS)**
- Prix de souscription : **4,00 € par action**
- Parité : **8 DPS** donnent droit de souscrire à **1 action nouvelle**
- Période de souscription **du lundi 19 octobre au vendredi 6 novembre 2026**
- Produit net de l'augmentation de capital **intégralement affecté à l'acquisition et à la conservation d'Or physique responsable** destiné à la division Réserves
- Nouvelles actions Gold by Gold éligibles aux dispositifs **PEA** et **PEA PME-ETI** à travers la souscription à titre libre

Visioconférence à destination des actionnaires et de tous les investisseurs individuels mardi 20 octobre 2026 à 18h00 : [Lien d'inscription](#)

Paris, le 19 octobre 2026 – 9h30 – **Gold by Gold (Euronext Growth® Paris - FR0011208693 - ALGLD)**, groupe français intégré et indépendant présent sur toute la chaîne d'approvisionnement de l'Or et des métaux précieux (le « **Groupe** » ou la « **Société** »), annonce l'ouverture ce jour de la période de souscription à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires d'un montant de 1,5 M€ (l'« **Opération** ») annoncée le 13 octobre 2026.

L'augmentation de capital porte sur l'émission de 385 223 actions nouvelles au prix unitaire de 4,00 € par action, représentant une décote de 16% par rapport au cours de l'action Gold by Gold, le 9 octobre 2026 (4,79 €), dernier cours de clôture précédant la fixation du prix de l'émission par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 11 octobre 2026.

Cette Opération marque une nouvelle étape dans le développement de la division **Réserves** de Gold by Gold, dont l'objectif est d'acquérir, de conserver et de faire croître à l'actif de la Société une réserve d'Or physique responsable dans une logique de détention patrimoniale à long terme. Le produit net de l'augmentation de capital sera intégralement affecté à l'acquisition d'Or physique responsable pour renforcer la division **Réserves**, déjà constituée de 10,5 kilogrammes d'Or.

L'ensemble des modalités et des caractéristiques de cette opération est disponible dans le [communiqué de presse Gold by Gold du 13 octobre 2026](#).

Cette Opération ne donne pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

/ MODALITÉS DE SOUSCRIPTION POUR LES NOUVEAUX INVESTISSEURS

Les DPS ne pouvant pas être acquis dans un PEA ou un PEA PME-ETI, les investisseurs souhaitant inscrire des actions nouvelles Gold by Gold dans leur PEA ou leur PEA PME-ETI doivent utiliser la souscription à titre libre en faisant parvenir leur demande de souscription à leur intermédiaire financier avant le 6 novembre 2026.

Les investisseurs non actionnaires de Gold by Gold peuvent souscrire de deux manières :

→ **soit en souscrivant à titre libre** jusqu'au 6 novembre 2026 inclus. La souscription libre consiste à demander directement un certain nombre d'actions nouvelles à un prix unitaire de 4,00 €, sans avoir à détenir ni acheter de DPS.

Les personnes souhaitant souscrire à titre libre devront transmettre leur demande de souscription à leur intermédiaire financier avant le 6 novembre 2026 en indiquant le nombre d'actions Gold by Gold auxquelles ils souhaitent souscrire (à raison de 4,00 € par action nouvelle).

Principales étapes pour souscrire à titre libre :

1. Vérifiez que votre compte-titres, PEA ou PEA PME-ETI dispose des liquidités nécessaires (4,00 € par action demandée)
2. Contactez votre intermédiaire financier par téléphone ou par e-mail avant le 6 novembre 2026. Précisez que vous souhaitez souscrire à titre libre à l'augmentation de capital Gold by Gold (ISIN FR0011208693) depuis votre compte-titres, PEA ou PEA PME-ETI
3. Indiquez le nombre d'actions auxquelles vous souhaitez souscrire et confirmez le compte d'affectation (compte-titres, PEA ou PEA PME-ETI).
4. Si votre intermédiaire le demande, utilisez le bulletin de souscription à titre libre téléchargeable sur le site internet de Gold by Gold : **[bulletin de souscription à titre libre à l'augmentation de capital Gold by Gold](#)**

Afin de faciliter la souscription à titre libre, Gold by Gold recommande aux investisseurs de contacter leur intermédiaire financier par téléphone ou par e-mail afin de notifier ce dernier de leur ordre de souscription libre. En cas de difficulté à souscrire, les investisseurs peuvent contacter Gold by Gold par téléphone au 01 53 67 36 92 ou par e-mail à goldbygold@actus.fr.

→ **soit en faisant l'acquisition en Bourse de DPS** du 15 octobre au 4 novembre 2026 inclus, par l'intermédiaire de l'établissement financier chargé du compte-titres et en exerçant, au plus tard le 6 novembre 2026, les DPS auprès de ce dernier. Le code ISIN des DPS est le FR001401BGB0.

Gold by Gold attire l'attention des investisseurs sur le fait que l'acquisition de DPS sur le marché n'est possible qu'à travers un compte-titres et que les actions issues de l'exercice de ces DPS ne pourraient alors être détenues qu'à travers ce compte-titres. Cette méthode de souscription ne permet donc pas d'inscrire les actions nouvelles dans un PEA ou PEA PME-ETI.

/ MODALITÉS DE SOUSCRIPTION POUR LES ACTIONNAIRES DE GOLD BY GOLD

À l'issue de la séance de Bourse du 14 octobre 2026, les actionnaires de Gold by Gold se sont vu attribuer 1 DPS pour chaque action détenue.

Les titulaires de DPS peuvent souscrire :

- **à titre irréductible**, à raison de 8 DPS pour 1 action nouvelle au prix de 4,00 € ;
- **à titre réductible**, le nombre d'actions nouvelles qu'ils désireraient en sus de celui leur revenant *via* l'exercice de leurs DPS à titre irréductible. Seules les actions nouvelles éventuellement non souscrites par les souscriptions à titre irréductible seront réparties entre les souscripteurs à titre réductible, dans la limite

de leurs demandes et au prorata du nombre d'actions existantes dont les DPS auront été utilisés à l'appui de leurs souscriptions à titre irréductible.

Pour exercer leurs DPS, les titulaires devront en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier habilité à tout moment avant le 6 novembre 2026 et payer le prix de souscription de 4,00 € par action nouvelle. Les DPS non exercés seront caducs de plein droit à l'issue de la période de souscription et leur valeur sera nulle.

/ CALENDRIER DE L'OPÉRATION

13 octobre 2026	Diffusion du communiqué de presse avec les principales caractéristiques de l'augmentation de capital Diffusion de l'avis Euronext
14 octobre 2026	Publication de l'avis aux actionnaires au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) Journée comptable à l'issue de laquelle les porteurs d'actions existantes enregistrées comptablement sur leurs comptes se verront attribuer des DPS
15 octobre 2026	Détachement des DPS et début de leur cotation sur Euronext Growth® sous le code ISIN FR001401BGB0
19 octobre 2026	Ouverture de la période de souscription – Début de la période d'exercice des DPS
4 novembre 2026	Fin de la cotation des DPS
6 novembre 2026	Clôture de la période de souscription – Fin de la période d'exercice des DPS
12 novembre 2026	Diffusion du communiqué de presse annonçant le montant définitif de l'Opération Diffusion de l'avis Euronext
16 novembre 2026	Règlement-livraison et cotation des actions nouvelles sous le code ISIN FR0011208693

Si la période de souscription à l'augmentation de capital se termine le 6 novembre, certains intermédiaires financiers (Bourse Direct, Boursobank, etc.) clôturent la souscription par anticipation, entre 24 h et 48 h avant cette date. Afin de s'assurer que leur ordre de souscription puisse être pris en compte, les investisseurs sont invités à contacter leur intermédiaire financier avant le 4 novembre 2026.

/ VISIOCONFÉRENCE ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS INDIVIDUELS

Gold by Gold organise une visioconférence ouverte à ses actionnaires et à tous les investisseurs individuels, dans le cadre de cette augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) :

mardi 20 octobre 2026 à 18h00

À l'occasion de cette visioconférence, **Patrick Schein, Fondateur et Président-Directeur général de Gold by Gold**, commentera notamment les évolutions du marché de l'Or et détaillera les principales modalités de cette augmentation de capital. Il répondra également aux questions des actionnaires de Gold by Gold et des investisseurs.

Les actionnaires et investisseurs peuvent adresser leurs questions en amont de la visioconférence par e-mail à GoldbyGold@actus.fr.

Pour vous inscrire à cette visioconférence, merci de cliquer sur le lien ci-dessous :

[Lien d'inscription à la visioconférence du mardi 20 octobre 2026 à 18h00](#)

/ PROSPECTUS

En application de l'article 3, paragraphe 2, du Règlement (UE) 2017/1129 du 14 juin 2017, tel que modifié par le Règlement (UE) 2024/2809 du 23 octobre 2024 (dit « Listing Act »), l'Opération ne donne pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers (AMF), le montant total de l'offre dans l'Union européenne, calculé sur une période de douze mois, étant inférieur à 12 000 000 €.

Retrouvez toutes les informations et la documentation relative à l'augmentation de capital sur le site :

[Goldbygold.com/augmentation-de-capital](https://goldbygold.com/augmentation-de-capital)

/ À propos de Gold by Gold

Fondé en 1992 et coté à Paris sur Euronext Growth® (FR0011208693 – ALGLD), Gold by Gold est un groupe français intégré et indépendant. Fort d'un savoir-faire reconnu, il incarne depuis sa création une approche rigoureuse, engagée et rentable de la filière Or.

À travers ses trois divisions opérationnelles intégrées (NÉGOCE, AFFINAGE et RÉSERVES), Gold by Gold est présent sur toute la chaîne d'approvisionnement des métaux précieux, depuis la sortie de mine jusqu'à leur affinage, leur revente et, depuis 2026, leur mise en réserves. Ce modèle relie l'extraction artisanale aux marchés internationaux, avec l'Or pour fil conducteur.

Le capital social de Gold by Gold est composé de 3 081 790 actions. Gold by Gold est coté sur le marché Euronext Growth® à Paris. Code ISIN FR0011208693, Mnémonique : ALGLD, Code ICB : 55103025, Gold Mining.

Pour plus d'informations : [Goldbygold.com](https://goldbygold.com)

Gold by Gold

Patrick Schein
Président-Directeur général
Tél. : +33 1 53 65 12 30
bourse@goldbygold.com

Invest Securities

Cécile Aboulian
Listing sponsor
Tél. : +33 7 85 62 37 02
caboulian@all-invest.com

Actus Finance

Mathieu Omnes
Relations investisseurs
Tél. : +33 1 53 67 36 92
momnes@actus.fr

Actus Finance

Amaury Dugast
Relations presse
Tél. : +33 1 53 67 36 74
adugast@actus.fr

/ Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat, et il n'y aura pas de vente d'actions ordinaires dans un État ou une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale en l'absence d'enregistrement ou d'approbation en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet État ou de cette juridiction.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer de ces éventuelles restrictions locales et de s'y conformer.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017 (tel qu'amendé le « Règlement Prospectus »).

S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen autres que la France (les « États membres »), aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces États membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des États membres (autre que la France), sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus, ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la société Gold by Gold d'un prospectus au titre du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans ces États membres. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de titres au public au Royaume-Uni.

Le présent communiqué de presse ne peut être publié, distribué ou diffusé aux États-Unis (y compris leurs territoires et possessions). Ce communiqué ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'achat, de vente ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les titres financiers mentionnés dans ce communiqué n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement au titre du *U.S. Securities Act of 1933*, tel que modifié (le « *Securities Act* ») ou de toute réglementation en matière de valeurs mobilières applicable dans tout état ou toute autre juridiction aux États-Unis et ne pourront être offerts ou vendus aux États-Unis en l'absence d'un enregistrement au titre du *Securities Act* qu'à travers un régime d'exemption ou dans le cadre d'une opération non soumise à une obligation d'enregistrement au titre du *Securities Act*. Gold by Gold n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis en vertu et conformément au *Securities Act* ni de procéder à une offre au public aux États-Unis.

Ce communiqué ne peut être distribué directement ou indirectement aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.